



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités  
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme  
et de l'aménagement

Affaire suivie par Carine CEDELLE  
Tél. 05-55-44-18-76

Mél : carine.cedelle@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le 20 JAN. 2014


**Extrait de décision de la Commission départementale  
d'aménagement commercial (CDAC)**

Lors de sa réunion du 16 janvier 2014, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a décidé d'accorder l'autorisation, à la SARL VP DEVELOPPEMENT (le siège social est situé 9 allée des Rabasses 63800 COURNON D'AUVERGNE) représentée par ses gérants, MM. Jean-Louis AGRET et Gilles DUMAS, de procéder à l'extension de 957 m<sup>2</sup> de l'ensemble commercial, situé sur le site de l'ancien "Village Pénicaut", 16 rue de Buxerolles – zone industrielle nord de Limoges, par la création de deux magasins dédiés à l'équipement de la personne, l'un sous l'enseigne CHAUSS'EXPO d'une surface de vente de 477 m<sup>2</sup> et l'autre sous l'enseigne LADY COQUINE d'une surface de vente de 480 m<sup>2</sup>, portant ainsi la surface totale de vente à 7 049 m<sup>2</sup>.

Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la mairie de Limoges.

Pour le Préfet,

POUR LE PRÉFET,  
LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ,

  
Gérard JOUBERT